

HISTOIRE

BOIS DES SEIZE MUTINS

L'origine supposée de ce lieu-dit remonte sans doute au XVIII^e siècle et peut-être même avant. Une poignée d'impénitents tracassiers mais néanmoins brave Vittelais, propriétaire de leur maison, ont affirmé leurs droits à la propriété d'une parcelle de la forêt qui depuis porte le surnom dont on les avait très tôt affublés.

Ils clamaient bien fort que leur droit de

propriété remontait à un temps immémorial mais sans pouvoir en apporter la preuve tangible. De guerre lasse, semblait-il, après bien des récriminations de la Municipalité qui aurait souhaité percevoir quelques droits ou taxes de la part des irréductibles, le conseil de préfecture s'appuya sur un arrêté préfectoral du 22 septembre 1811 et décida que la forêt était bien une propriété privée (1866).

PATRIMOINE

CHALET DES BOULES

Le chalet d'aisance, plus communément appelé « chalet des Boules », bel édifice, fut bâti par Fernand César en

1923 et classé de style anglais. Ses vitres biseautées et ses décors de céramique sont à remarquer.



Le chalet des Boules

© ComCom Terre d'Eau



Circuit n° 14 Bois des Seize Mutins

2 H 20

6,1 KM

Sentier ombragé, très agréable au cœur de l'été.

SITUATION

Vittel, à 11 km à l'est de la sortie n° 9 de l'A31, à 43 km à l'ouest d'Épinal

PARKING

Bonne Source, 300, rue Saint-Nicolas (GPS : N 48.204195°, E 5.944904)

BALISAGE

jaune

DIFFICULTÉS !

dans la forêt, être attentif au balisage car il y a beaucoup de chemins de coupes



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- sous-bois • parc



À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

- Vittel : hippodrome (courses les dimanches et jours fériés en juillet et août), musée du Patrimoine et du Thermalisme (rue Charles-Garnier), la vigie de l'eau (parc thermal ouvert d'avril à novembre, visite guidée), mini-golf (parc thermal)
- Contrexéville : base de loisirs des Lacs de la Folie



OFFICES DE TOURISME

- Vittel, 03 29 08 08 88, www.destinationvittel.com
- Contrexéville, 03 29 08 08 68, www.contrextourisme.com
- Communauté de communes, www.terredeau.fr



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

© marques déposées



COMITÉ DES VOSGES

06 61 69 69 35, <http://vosges.ffrandonnee.fr/>



HÉBERGEMENTS

Pensez à réserver !

Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, meublés... : renseignements dans les offices de tourisme de Vittel et Contrexéville



Dans le parc de Vittel

RFN30-14 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.
© FFRandonnée 2022. Rédaction des textes : ComCom Terre d'Eau. Entretien du sentier : Contrex-Randonnée

PR Circuit n° 14 - Bois des Seize Mutins



> La randonnée débute dans le parc de Vittel. Le panneau de départ est situé au début de l'allée longeant la galerie thermale.

- 1 Prendre à droite le premier sentier situé juste derrière le panneau de départ. Traverser une allée principale. Longeur un grillage.
- 2 Au prochain carrefour, appuyer sur la droite. Dépasser un chalet, franchir par la droite un pont pour sortir du parc. Traverser la route et bifurquer à gauche. Laisser deux rues sur la droite et prendre la troisième : rue de Plaisance.
- 3 S'engager à droite sur celle-ci. En sortir par le chemin situé à droite entre l'accès qui mène à une résidence et une haie. Déboucher sur une intersection de chemins et trouver un banc. Continuer tout droit. Le sentier tourne ensuite à droite pour atteindre une allée goudronnée.
- 4 Traverser la route D 68 pour prolonger par un chemin empierré. Aboutir et emprunter la rue médiane légèrement à gauche « des Seize Mutins ». Parvenir à proximité de la maison forestière.
- 5 S'engager à gauche sur le chemin herbeux, après l'angle du mur pénétrer à droite dans la forêt. Arriver au chemin transversal, le parcourir par la gauche puis par la droite.
- 6 Poursuivre en traversant la grande tranchée (laisser la barrière sur la gauche).
- 7 Le sentier aboutit sur un chemin montant. Tourner à gauche sur 15 mètres puis à droite. Passer le fossé et franchir la passerelle, au sommet de la bosse se trouve un banc, descendre à droite, dépasser une passerelle.
- 8 À l'aperçu d'une grande allée caillouteuse, ne pas franchir le ruisseau, tourner à droite, puis à un nouveau banc, prendre à gauche un replat vallonné.
- 9 Sortir de la forêt en empruntant par la gauche le chemin transversal. Prendre tout droit pour aboutir sur la grande allée caillouteuse. Prendre à droite puis de nouveau à droite pour longer la voie ferrée. Aboutir à un grand carrefour avec un signal stop.
- 10 Tourner à droite puis à gauche pour franchir le passage protégé. S'engager à gauche sur l'avenue Maurice Barrés. Continuer tout droit, rester sur le trottoir de gauche pour dépasser l'hôpital et son annexe Le Splendid.
- 11 Juste avant le carrefour avec la rue de la Roseraie, changer de trottoir pour prendre celui de droite. Traverser la rue puis la suivante pour aboutir près du parking. Pour y parvenir, tourner à gauche puis à droite pour le traverser. Arriver dans le parc, tourner à droite sur l'allée en goudron rouge qui conduit au panneau de départ.



Roseraie du parc de Vittel

© ComCom Terre d'Eau